

L'ANTENNE

29/12/96



LE HAVRE

FRENCH LINE AU SERVICE DU PATRIMOINE MARITIME

Le Conseil d'administration de l'association French Line s'est réuni ce jour au Havre sous la présidence d'Eric Givily et en présence d'Antoine Rufenacht, président du Conseil régional de Haute Normandie et maire du Havre.

L'association French Line, dont la vocation est de valoriser le patrimoine maritime français au travers de l'histoire de ses fondateurs (CGM, SNCM, Transat et Messageries Maritimes), a été créée le 6 septembre 1995 et a adopté un plan d'action lors de son précédent Conseil le 21 décembre 1995.

Les administrateurs représentent les compagnies fondatrices, la CGM, la SNCM, et les premiers partenaires de l'association: le Conseil régional de Haute-Normandie, la ville du Havre, le port autonome du Havre et le ministère de l'Équipement, du Tourisme et des Transports.

A ce jour, le nombre d'adhérents est supérieur à 300 et un des sociétaires, Dominique Boudet, a été élu par l'assemblée générale extraordinaire du 21 mai dernier administrateur représentant des sociétaires. Le Conseil a été élargi également à deux nouveaux administrateurs-membres qualifiés, Bernard Le Mintier et le Commandant Estur, désignés pour l'expérience et les compétences acquises au cours de la

carrière qu'il ont menée dans le maritime.

Une nouvelle instance est créée: le Comité scientifique et d'orientation, composé de membres désignés pour leurs compétences techniques, artistiques ou maritimes, chargé sur demande du président d'émettre des avis et recommandations sur des dossiers spécifiques.

Dans le cadre du plan d'action arrêté en décembre 1995, les quatre fonds de l'association French Line font l'objet de programmes de développement menés avec des partenaires différents, qui ont été approuvés par le Conseil d'administration: le fonds muséologique, le fonds iconographique, le fonds documentaire et les marques déposées.